

AR PREFECTURE

016-200054047-20170316-2017_03_16_13-DE
Reçu le 29/03/2017

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	115 428.68
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTES Ligne 002 du compte administratif N – 1, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	41 578.11
C) RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	157 006.79
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N – 1 (précédé de + ou -) R 001 (excédent de financement).....	124 648.40
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement	-8 194.00
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	116 454.40

AFFECTATION OBLIGATOIRE (pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	157 006.79
1) AFFECTATION EN RESERVES R 1068	120 000.00
2) AFFECTATION EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT ligne 002	37 006.79

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2016 au budget assainissement 2017
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 mars 2017Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens